CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

http://www.copra184.org

Consultation des Candidats
Elections départementales des 20 et 27 juin 2021

Ce questionnaire est adressé aux candidats des 6 Cantons suivants, du Val d'Oise et des Yvelines :
Canton de Cergy-2 (avec ***Eragny-sur-Oise***, *Jouy-le-Moutier et* ***Neuville-sur-Oise***), canton d'Herblay-sur-Seine (avec ***Herblay-sur-Seine***), canton de Taverny (avec ***Pierrelaye***), canton de Conflans-Ste-Honorine (avec ***Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans*** *et* ***Maurecourt***), canton de Poissy (avec ***Achères, Carrières-sous-Poissy*** *et* ***Poissy***) et canton de Verneuil-sur-Seine (avec Médan, Morainvilliers, **Orgeval**, Triel, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et **Villennes**).

Les réponses reçues avant la date du vendredi 11 juin 2021 seront publiées au fur et à mesure de leur réception, sur le site du CO.P.R.A. 184 (http://www.copra184.org/), ainsi que sur son compte Facebook (https://www.facebook.com/CopraA184/info/).

1) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » le projet autoroutier de « Prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ».** ***(Cf. carte jointe).***

	Pour	x	Contre		Sans opinion

2) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'annulation du projet A104 en zone urbanisée (dit « tracé vert ») décidé par Dominique Perben le 26 octobre 2006 ?**

x	Pour		Contre		Sans opinion

3) S'agissant de la santé : les Communautés Scientifiques et Médicales (CNRS, OMS, GIEC, AIR-PARIF…) dénombrent 18 000 décès prématurés par an dus à la pollution automobile, pour les riverains de telles infrastructures routières, soit quatre fois plus que les accidents de la route.
Le facteur impact sur la santé des 300 000 riverains potentiels vous parait-il déterminant dans la prise de décision de réaliser ce projet ?

x	Oui		Non		Sans opinion

4) Ce prolongement de seulement 22 km se terminerait en « cul de sac » à Orgeval dans le plus grand échangeur d'Europe (55 ha, 4 fois la surface de Rocquencourt, 330 000 véhicules par jour), sans bouclage possible de la Francilienne (La plaine de Versailles et la vallée de Chevreuse étant des sites classés).
Le trafic s'écoulerait ensuite sur des axes déjà saturés (A13, A12, A86, RN12, RN118 et A10).
Pensez-vous que ce prolongement de la Francilienne est réellement pertinent ?

	Oui	x	Non		Sans opinion

5) L'amélioration des infrastructures existantes - RN184 en particulier - (Dénivellement des carrefours, protections sonores des riverains etc.) et le développement de solutions de transports collectifs et/ou alternatifs à la route (Accélération de la réalisation du Tram 13 Express) sont de véritables réponses aux problèmes actuels de congestion.

Pensez-vous que ces solutions sont prioritaires par rapport à la création de toute nouvelle infrastructure autoroutière ?

x	Oui		Non		Sans opinion

6) Le **pont d'Achères**, s'il est construit, conduira à la réalisation d'une « **A104 bis** » **à 2 fois 2 voies** (le flux de circulation de la RN184 s'écoulant sur ce pont et celui de Triel, jusqu'à Orgeval et Les Mureaux). Pour notre part, nous dénonçons ce tracé « **A104 bis** » car nous sommes opposés à toute réalisation totale ou partielle d'un tracé de type « autoroutier en zones urbanisées », entre Méry/Oise et Orgeval.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » ce projet « A104 bis » ? ***(Cf. carte jointe).***

	Pour	x	Contre		Sans opinion

7) « **HAROPA Ports de Paris Seine Normandie** » a annoncé que le futur « **Port Seine-Métropole Est** » de **300 ha** (port qui serait situé sur le côté Est de « Seine-Métropole Ouest » de 120 ha) lié à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le port du Havre, jusqu'à Achères était conditionné par la réalisation du projet autoroutier A104, afin de **distribuer tous ces conteneurs, par la route, à travers l'Île-de-France**, après leur arrivée par voie fluviale.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'extension vers la partie « Est » de Port Seine-Métropole ?

	Pour	x	Contre		Sans opinion

Observations :

Se référer à la lettre jointe

Fait à : Andrésy

Le : 11/06/2021

Nom : MINARIK

Prénom : Annie

Signature du Candidat :

Questionnaire à retourner pour le vendredi 11 juin 2021 au plus tard (*) à :

NOM et coordonnées (adresse postale, e-mail et n° tél.) du (de la) Président(e) de ville concerné(e) par les candidats de son canton.
Il (elle) enverra le questionnaire aux candidats de son canton, vers la mi-mai et réceptionnera leurs réponses qu'il (elle) fera parvenir à Marc-Noël, pour publication.

(*) Dans le cas où le CO.P.R.A. 184 n'aurait pas reçu de réponse à la date du **vendredi 11 juin 2021**, il indiquerait alors sur son site **:** ***« Réponse de Madame, Monsieur …Candidat(e)s sur le Canton de … non reçue à la date du 11 juin 2021 ».***

En pièces jointes à ce courrier:
- Carte du projet A104 (Tracé vert).
- Carte du tracé A104 Bis.

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

http://www.copra184.org

Consultation des Candidats
Elections départementales des 20 et 27 juin 2021

Ce questionnaire est adressé aux candidats des 6 Cantons suivants, du Val d'Oise et des Yvelines :
Canton de Cergy-2 (avec ***Eragny-sur-Oise***, *Jouy-le-Moutier et* ***Neuville-sur-Oise***), canton d'Herblay-sur-Seine (avec ***Herblay-sur-Seine***), canton de Taverny (avec ***Pierrelaye***), canton de Conflans-Ste-Honorine (avec ***Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans*** *et* ***Maurecourt***), canton de Poissy (avec ***Achères, Carrières-sous-Poissy*** *et* ***Poissy***) et canton de Verneuil-sur-Seine (avec Médan, Morainvilliers, **Orgeval**, Triel, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et **Villennes**).

Les réponses reçues avant la date du vendredi 11 juin 2021 seront publiées au fur et à mesure de leur réception, sur le site du CO.P.R.A. 184 (http://www.copra184.org/), ainsi que sur son compte Facebook (https://www.facebook.com/CopraA184/info/).

1) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » le projet autoroutier de « Prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ».** ***(Cf. carte jointe).***

	Pour	x	Contre		Sans opinion

2) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'annulation du projet A104 en zone urbanisée (dit « tracé vert ») décidé par Dominique Perben le 26 octobre 2006 ?**

x	Pour		Contre		Sans opinion

3) S'agissant de la santé : les Communautés Scientifiques et Médicales (CNRS, OMS, GIEC, AIR-PARIF…) dénombrent 18 000 décès prématurés par an dus à la pollution automobile, pour les riverains de telles infrastructures routières, soit quatre fois plus que les accidents de la route.
Le facteur impact sur la santé des 300 000 riverains potentiels vous parait-il déterminant dans la prise de décision de réaliser ce projet ?

x	Oui		Non		Sans opinion

4) Ce prolongement de seulement 22 km se terminerait en « cul de sac » à Orgeval dans le plus grand échangeur d'Europe (55 ha, 4 fois la surface de Rocquencourt, 330 000 véhicules par jour), sans bouclage possible de la Francilienne (La plaine de Versailles et la vallée de Chevreuse étant des sites classés).
Le trafic s'écoulerait ensuite sur des axes déjà saturés (A13, A12, A86, RN12, RN118 et A10).
Pensez-vous que ce prolongement de la Francilienne est réellement pertinent ?

	Oui	x	Non		Sans opinion

5) L'amélioration des infrastructures existantes - RN184 en particulier - (Dénivellement des carrefours, protections sonores des riverains etc.) et le développement de solutions de transports collectifs et/ou alternatifs à la route (Accélération de la réalisation du Tram 13 Express) sont de véritables réponses aux problèmes actuels de congestion.

Pensez-vous que ces solutions sont prioritaires par rapport à la création de toute nouvelle infrastructure autoroutière ?

x	Oui		Non		Sans opinion

6) Le **pont d'Achères**, s'il est construit, conduira à la réalisation d'une « **A104 bis** » **à 2 fois 2 voies** (le flux de circulation de la RN184 s'écoulant sur ce pont et celui de Triel, jusqu'à Orgeval et Les Mureaux). Pour notre part, nous dénonçons ce tracé « **A104 bis** » car nous sommes opposés à toute réalisation totale ou partielle d'un tracé de type « autoroutier en zones urbanisées », entre Méry/Oise et Orgeval.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » ce projet « A104 bis » ? *(Cf. carte jointe).*

	Pour	x	Contre		Sans opinion

7) « **HAROPA Ports de Paris Seine Normandie** » a annoncé que le futur « **Port Seine-Métropole Est** » de **300 ha** (port qui serait situé sur le côté Est de « Seine-Métropole Ouest » de 120 ha) lié à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le port du Havre, jusqu'à Achères était conditionné par la réalisation du projet autoroutier A104, afin de **distribuer tous ces conteneurs**, **par la route**, **à travers l'Île-de-France**, après leur arrivée par voie fluviale.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'extension vers la partie « Est » de Port Seine-Métropole ?

	Pour	x	Contre		Sans opinion

Observations :

De référence à la lettre jointe

Fait à : Conflans-Sainte-Honorine

Le : 11/06/2021

Nom : PRATS

Prénom : Raphaël

Signature du Candidat :

Questionnaire à retourner pour le vendredi 11 juin 2021 au plus tard (*) à :

NOM et coordonnées (adresse postale, e-mail et n° tél.) du (de la) Président(e) de ville concerné(e) par les candidats de son canton.
Il (elle) enverra le questionnaire aux candidats de son canton, vers la mi-mai et réceptionnera leurs réponses qu'il (elle) fera parvenir à Marc-Noël, pour publication.

(*) Dans le cas où le CO.P.R.A. 184 n'aurait pas reçu de réponse à la date du **vendredi 11 juin 2021**, il indiquerait alors sur son site **: *« Réponse de Madame, Monsieur …Candidat(e)s sur le Canton de … non reçue à la date du 11 juin 2021 ».***

En pièces jointes à ce courrier:

- Carte du projet A104 (Tracé vert).
- Carte du tracé A104 Bis.

Annie MINARIK et Raphaël PRATS
Candidats titulaires de la liste « On passe au vert ! »
aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021
dans le canton de Conflans-Andrésy-Maurecourt-chanteloup

A l'attention de Madame PARAVY,
Présidente du COPRA
311 rue Pasteur 78955 Carrières sous Poissy
c.paravy@sfr.fr

Objet : Questionnaire du COPRA sur l'A104 et l'A104bis

Nous soutenons sans réserve le combat que le COPRA mène contre l'A104 depuis de nombreuses années.

Cette autoroute urbaine nous a été présentée comme l'artère vitale qui irriguerait le « Grand Paris ». Ce projet ubuesque prévoit : l'urbanisation massive de la boucle de Chanteloup, de l'Hautil et de la Seine-aval, la création d'un port démesuré en face d'Andrésy et de Conflans.

Loin de décongestionner notre territoire, ce projet va aggraver son asphyxie. L'A104 drainera vers Achères 100 000 voire 120 000 véhicules selon les estimations du Ministère des transports, ce qui représente le double de la circulation actuelle sur la RN184. Le Département, soutenu par l'Etat, prévoit de prolonger l'A104 de manière éhontée, en réalisant le pont d'Achères et un nouvel axe comportant 2X2 voies entre la RD30 et la RD190, sur des sites remarquables, afin de rabattre le trafic vers l'A13, via Andrésy, Chanteloup, Triel, et Vernouillet. A cette première estimation, il faudrait ajouter :

- le supplément de transit d'un minimum journalier de 3 000 poids lourds généré par l'activité du futur port d'Achères, qui serait plus grand encore que celui de Gennevilliers, avec une capacité de stockage de 300 000 containers (soit l'équivalent de l'ensemble du trafic fluvial actuel de containers en Ile de France)
- le nombre de véhicules supplémentaires induits par le projet d'urbanisation massive de la Confluence, qui prévoit de porter sa population de 350 000 à 500 000 habitants.

Nous refusons ce projet ruineux qui saccagera nos paysages, qui entraînera une hausse inacceptable de la pollution sonore et atmosphérique ainsi qu'une recrudescence des émissions de gaz à effet de serre. Alors que le prix du pétrole explose et que la communauté scientifique nous presse d'agir contre le réchauffement climatique, l'urgence doit être à l'amélioration et à l'extension du réseau de transport en commun, engorgé : bus interurbains en sites propres, prolongement du RER E vers Mantes la Jolie, augmentation du nombre de trains vers Saint-Lazare et la prolongation du tram 13 vers Cergy (dont le coût est 6 fois inférieur au projet A104) pour soulager le RERA. Cela sera bien plus créateur d'emplois et bien moins couteux.

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

http://www.copra184.org

Consultation des Candidats
Elections départementales des 20 et 27 juin 2021

Ce questionnaire est adressé aux candidats des 6 Cantons suivants, du Val d'Oise et des Yvelines :
Canton de Cergy-2 (avec ***Eragny-sur-Oise***, *Jouy-le-Moutier et* ***Neuville-sur-Oise***), canton d'Herblay-sur-Seine (avec ***Herblay-sur-Seine***), canton de Taverny (avec ***Pierrelaye***), canton de Conflans-Ste-Honorine (avec ***Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans*** *et* ***Maurecourt***), canton de Poissy (avec ***Achères, Carrières-sous-Poissy*** *et* ***Poissy***) et canton de Verneuil-sur-Seine (avec Médan, Morainvilliers, **Orgeval**, Triel, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et **Villennes**).

Les réponses reçues avant la date du vendredi 11 juin 2021 seront publiées au fur et à mesure de leur réception, sur le site du CO.P.R.A. 184 (http://www.copra184.org/), ainsi que sur son compte Facebook (https://www.facebook.com/CopraA184/info/).

1) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » le projet autoroutier de « Prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ».** ***(Cf. carte jointe).***

	Pour	x	Contre		Sans opinion

2) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'annulation du projet A104 en zone urbanisée (dit « tracé vert ») décidé par Dominique Perben le 26 octobre 2006 ?**

x	Pour		Contre		Sans opinion

3) S'agissant de la santé : les Communautés Scientifiques et Médicales (CNRS, OMS, GIEC, AIR-PARIF…) dénombrent 18 000 décès prématurés par an dus à la pollution automobile, pour les riverains de telles infrastructures routières, soit quatre fois plus que les accidents de la route.
Le facteur impact sur la santé des 300 000 riverains potentiels vous parait-il déterminant dans la prise de décision de réaliser ce projet ?

x	Oui		Non		Sans opinion

4) Ce prolongement de seulement 22 km se terminerait en « cul de sac » à Orgeval dans le plus grand échangeur d'Europe (55 ha, 4 fois la surface de Rocquencourt, 330 000 véhicules par jour), sans bouclage possible de la Francilienne (La plaine de Versailles et la vallée de Chevreuse étant des sites classés).
Le trafic s'écoulerait ensuite sur des axes déjà saturés (A13, A12, A86, RN12, RN118 et A10).
Pensez-vous que ce prolongement de la Francilienne est réellement pertinent ?

	Oui	x	Non		Sans opinion

5) L'amélioration des infrastructures existantes - RN184 en particulier - (Dénivellement des carrefours, protections sonores des riverains etc.) et le développement de solutions de transports collectifs et/ou alternatifs à la route (Accélération de la réalisation du Tram 13 Express) sont de véritables réponses aux problèmes actuels de congestion.

Pensez-vous que ces solutions sont prioritaires par rapport à la création de toute nouvelle infrastructure autoroutière ?

x	Oui		Non		Sans opinion

6) Le **pont d'Achères**, s'il est construit, conduira à la réalisation d'une « **A104 bis** » **à 2 fois 2 voies** (le flux de circulation de la RN184 s'écoulant sur ce pont et celui de Triel, jusqu'à Orgeval et Les Mureaux). Pour notre part, nous dénonçons ce tracé « **A104 bis** » car nous sommes opposés à toute réalisation totale ou partielle d'un tracé de type « autoroutier en zones urbanisées », entre Méry/Oise et Orgeval.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » ce projet « A104 bis » ? ***(Cf. carte jointe).***

	Pour	x	Contre		Sans opinion

7) « **HAROPA Ports de Paris Seine Normandie** » a annoncé que le futur « **Port Seine-Métropole Est** » de **300 ha** (port qui serait situé sur le côté Est de « Seine-Métropole Ouest » de 120 ha) lié à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le port du Havre, jusqu'à Achères était conditionné par la réalisation du projet autoroutier A104, afin de **distribuer tous ces conteneurs, par la route, à travers l'Île-de-France**, après leur arrivée par voie fluviale.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'extension vers la partie « Est » de Port Seine-Métropole ?

	Pour	x	Contre		Sans opinion

Observations :

Fait à : Conflans-Sainte-Honorine

Le : 11/06/2021

Nom : LAMTI

Prénom : Inès

Signature du Candidat :

Questionnaire à retourner pour le vendredi 11 juin 2021 au plus tard (*) à :

NOM et coordonnées (adresse postale, e-mail et n° tél.) du (de la) Président(e) de ville concerné(e) par les candidats de son canton.
Il (elle) enverra le questionnaire aux candidats de son canton, vers la mi-mai et réceptionnera leurs réponses qu'il (elle) fera parvenir à Marc-Noël, pour publication.

(*) Dans le cas où le CO.P.R.A. 184 n'aurait pas reçu de réponse à la date du **vendredi 11 juin 2021**, il indiquerait alors sur son site **:** ***« Réponse de Madame, Monsieur …Candidat(e)s sur le Canton de … non reçue à la date du 11 juin 2021 ».***

En pièces jointes à ce courrier:

- Carte du projet A104 (Tracé vert).
- Carte du tracé A104 Bis.

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

http://www.copra184.org

Consultation des Candidats
Elections départementales des 20 et 27 juin 2021

Ce questionnaire est adressé aux candidats des 6 Cantons suivants, du Val d'Oise et des Yvelines :
Canton de Cergy-2 (avec ***Eragny-sur-Oise***, *Jouy-le-Moutier et* ***Neuville-sur-Oise***), canton d'Herblay-sur-Seine (avec ***Herblay-sur-Seine***), canton de Taverny (avec ***Pierrelaye***), canton de Conflans-Ste-Honorine (avec ***Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans*** *et* ***Maurecourt***), canton de Poissy (avec ***Achères, Carrières-sous-Poissy*** *et* ***Poissy***) et canton de Verneuil-sur-Seine (avec Médan, Morainvilliers, **Orgeval**, Triel, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et **Villennes**).

Les réponses reçues avant la date du vendredi 11 juin 2021 seront publiées au fur et à mesure de leur réception, sur le site du CO.P.R.A. 184 (http://www.copra184.org/), ainsi que sur son compte Facebook (https://www.facebook.com/CopraA184/info/).

1) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » le projet autoroutier de « Prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ».** ***(Cf. carte jointe).***

	Pour	x	Contre		Sans opinion

2) **Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'annulation du projet A104 en zone urbanisée (dit « tracé vert ») décidé par Dominique Perben le 26 octobre 2006 ?**

x	Pour		Contre		Sans opinion

3) S'agissant de la santé : les Communautés Scientifiques et Médicales (CNRS, OMS, GIEC, AIR-PARIF…) dénombrent 18 000 décès prématurés par an dus à la pollution automobile, pour les riverains de telles infrastructures routières, soit quatre fois plus que les accidents de la route.
Le facteur impact sur la santé des 300 000 riverains potentiels vous parait-il déterminant dans la prise de décision de réaliser ce projet ?

x	Oui		Non		Sans opinion

4) Ce prolongement de seulement 22 km se terminerait en « cul de sac » à Orgeval dans le plus grand échangeur d'Europe (55 ha, 4 fois la surface de Rocquencourt, 330 000 véhicules par jour), sans bouclage possible de la Francilienne (La plaine de Versailles et la vallée de Chevreuse étant des sites classés). Le trafic s'écoulerait ensuite sur des axes déjà saturés (A13, A12, A86, RN12, RN118 et A10).
Pensez-vous que ce prolongement de la Francilienne est réellement pertinent ?

	Oui	x	Non		Sans opinion

5) L'amélioration des infrastructures existantes - RN184 en particulier - (Dénivellement des carrefours, protections sonores des riverains etc.) et le développement de solutions de transports collectifs et/ou alternatifs à la route (Accélération de la réalisation du Tram 13 Express) sont de véritables réponses aux problèmes actuels de congestion.

Pensez-vous que ces solutions sont prioritaires par rapport à la création de toute nouvelle infrastructure autoroutière ?

x	Oui		Non		Sans opinion

6) Le **pont d'Achères**, s'il est construit, conduira à la réalisation d'une « **A104 bis** » **à 2 fois 2 voies** (le flux de circulation de la RN184 s'écoulant sur ce pont et celui de Triel, jusqu'à Orgeval et Les Mureaux). Pour notre part, nous dénonçons ce tracé « **A104 bis** » car nous sommes opposés à toute **réalisation** totale ou partielle d'un tracé de type « autoroutier en zones urbanisées », entre Méry/Oise et Orgeval.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » ce projet « A104 bis » ? ***(Cf. carte jointe).***

	Pour		Contre		Sans opinion
		x			

7) « **HAROPA Ports de Paris Seine Normandie** » a annoncé que le futur « **Port Seine-Métropole Est** » de **300 ha** (port qui serait situé sur le côté Est de « Seine-Métropole Ouest » de 120 ha) lié à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le port du Havre, jusqu'à Achères était conditionné par la réalisation du projet autoroutier A104, afin de **distribuer tous ces conteneurs, par la route, à travers l'Île-de-France**, après leur arrivée par voie fluviale.
Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'extension vers la partie « Est » de Port Seine-Métropole ?

	Pour		Contre		Sans opinion
		x			

Observations :

Un engagement politique fort serait de renoncer purement et simplement à ces projets que personne ne veut !
Arrêter de reporter sans cesse aux générations futures votre choix et avoir un peu d'ambition pour notre cadre de vie !
A mettre cette politique revue de Sarkozy...

Fait à : Conflans St Honorine Le : 11/06/2021
Nom : Mallard Prénom : Stéphane
Signature du Candidat :

Questionnaire à retourner pour le vendredi 11 juin 2021 au plus tard (*) à :

NOM et coordonnées (adresse postale, e-mail et n° tél.) du (de la) Président(e) de ville concerné(e) par les candidats de son canton.
Il (elle) enverra le questionnaire aux candidats de son canton, vers la mi-mai et réceptionnera leurs réponses qu'il (elle) fera parvenir à Marc-Noël, pour publication.

(*) Dans le cas où le CO.P.R.A. 184 n'aurait pas reçu de réponse à la date du **vendredi 11 juin 2021**, il indiquerait alors sur son site : ***« Réponse de Madame, Monsieur …Candidat(e)s sur le Canton de … non reçue à la date du 11 juin 2021 ».***

En pièces jointes à ce courrier:
- Carte du projet A104 (Tracé vert).
- Carte du tracé A104 Bis.